

LE PEG SAINT-GOBAIN EN BREF ! CANADA 2025



DU 23 MARS AU
07 AVRIL 2026

PARTICIPEZ À L'OFFRE 2026 ET DEVEZ PROPRIÉTAIRE (VIA UN FCPE) À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES !

Allez sur le site dédié <https://peg.saint-gobain.com> et retrouvez toutes les informations sur le PEG de Saint-Gobain, souscrivez à l'offre en cliquant sur le bouton d'accès «**S'inscrire au PEG**» au site de souscription disponible du 23 mars (10h00) au 07 avril 2026 (23h59, heure de Paris).

	Formule Classique 5 ans
MODALITÉS	<ul style="list-style-type: none">Acquisition d'actions au PEG par un Fonds d'actionariat pour les employés «FCPE».
PRIX DE SOUSCRIPTION	<ul style="list-style-type: none">Prix de la souscription incluant une réduction de 20% par rapport au prix de référence.
CONTRIBUTION DE CONTREPARTIE	<ul style="list-style-type: none">Saint-Gobain ajoutera une contrepartie d'entreprise sur l'investissement (jusqu'à une contrepartie maximale de 2225\$)
DIVIDENDES	<ul style="list-style-type: none">Bénéficiez des éventuels dividendes versés à compter de 2026 (réinvestis dans le Fonds d'actionariat pour les employés «FCPE»).
PAIEMENT DES FRAIS ADMINISTRATIFS PAR SAINT-GOBAIN	<ul style="list-style-type: none">Paieement des frais de gestion du FCPE Saint-Gobain PEG Monde.Paieement des frais administratifs et de tenue de compte PEG.
LIMITE D'INVESTISSEMENT	<ul style="list-style-type: none">Maximum de 25% de votre salaire de base annuel brut pour 2025 ou 2026 de votre salaire de base annualisé pour
À NOTER AVANT D'INVESTIR	<ul style="list-style-type: none">Risque de perte en capital.
DURÉE DE BLOCAGE	<ul style="list-style-type: none">5 ans.



FOCUS ABONDEMENT



Fourchette d'investissement 1 : 0 \$-100 \$	Fourchette d'investissement 2 : 101 \$-2 000 \$	Fourchette d'investissement 3 : 2 001 \$-5 700 \$	Fourchette d'investissement 4 : 5 701 \$-10 000 \$
200 % Contrepartie sur vos premiers 100 \$	45 % Contrepartie sur vos prochains 1 900 \$	20 % Contrepartie sur vos prochains 3 700 \$	10 % Contrepartie sur vos prochains 4 300 \$
▼ Jusqu'à 200 \$	▼ Jusqu'à 855 \$	▼ Jusqu'à 740 \$	▼ Jusqu'à 430 \$
+	+	+	+
= Jusqu'à 2 225 \$ de contrepartie au total			



CALENDRIER DU PEG 206

-  du 23/02/2026 au 20/03/2026
Période de fixation du prix de référence
-  23/03/2026
Fixation du prix de souscription
-  du 23/03/2026 au 07/04/2026
Période de souscription
-  mai à novembre 2026
Prélèvement sur compte bancaire
-  19/05/2026
Augmentation de capital

Le Groupe Saint-Gobain se réserve la possibilité de modifier les dates indiquées ou de suspendre l'opération jusqu'à la date de fixation du prix de souscription, le 23 mars 2026.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Les employés des sociétés du Groupe Saint-Gobain (le «Groupe») qui ont travaillé pour le Groupe pendant au moins trois mois consécutifs ou non consécutifs entre le 1er janvier 2025 et la fin de la période de souscription (7 avril 2026) sont admissibles au PEG cette année

QUELS SONT LES MOYENS DE PAIEMENT ?

Vous avez deux moyens de payer votre souscription:

Option 1:

Le montant de votre contribution sera déduit de votre chèque de paie après impôts de mai à novembre 2026, ou sur une période plus longue jusqu'au paiement intégral de la souscription.

Option 2:

Payez via un paiement forfaitaire unique. Contactez votre représentant PEG pour les modalités de paiement.

Un simulateur d'abondement est disponible sur le site
<https://peg.saint-gobain.com>

